



Palestine: Indifférence du monde et statu quo

Par [Chems Eddine Chitour](#)

Mondialisation.ca, 27 juin 2014

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Politique et religion](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

«Ce serait offenser les principes élémentaires que d'empêcher les victimes du conflit de retourner à leur foyer (chez eux), alors que les immigrants juifs affluent de partout menaçant de remplacer les réfugiés palestiniens enracinés dans leur terre depuis des siècles.»

Comte Bernadotte, Haut représentant des Nations Unies

L'actualité palestinienne connaît quelques frémissements. On apprend que près d'une centaine de prisonniers palestiniens ont mis fin à la grève de la faim qu'ils avaient entamée fin avril pour protester contre leur internement administratif en Israël. Un accord est intervenu dans la nuit de mardi à mercredi entre les détenus palestiniens grévistes de la faim et l'administration pénitentiaire israélienne, selon des sources palestiniennes confirmées par les autorités israéliennes. Les Palestiniens avaient refusé de s'alimenter il y a 63 jours pour protester contre leur maintien en détention administrative sans procédure judiciaire. Nous remarquerons au passage qu'il n'y a pas eu de couverture médiatique des médias européens et américains.

Par contre, la Terre s'est arrêtée de tourner quand trois jeunes religieux israéliens ont disparu et que l'armée israélienne ait déployé les grands moyens pour les chercher quitte à saccager ce qui reste de la Cisjordanie et le de la partie arabe de Jérusalem. «Avec le slogan «*Bring Back Our Boys*» («Rendez-nous nos enfants») écrit, Maxime Blanchard; référence à la campagne de soutien aux adolescentes nigérianes enlevées par le groupe islamiste Boko Haram, une campagne virale s'est développée dans le monde entier, notamment sur Facebook et sur Twitter, en soutien aux trois adolescents israéliens. En réponse à cette mobilisation, le Hamas aurait diffusé une vidéo, relayée par le site Internet du quotidien israélien Maariv et des photographies montrant des enfants avec trois doigts levés et l'inscription «Trois Shalit», en référence au soldat israélien kidnappé par le Hamas en 2006 et relâché cinq ans plus tard. Certaines publications vont jusqu'à réclamer la libération de plus de trois mille prisonniers palestiniens détenus par Israël.(...) M.Netanyahu a accusé le Hamas d'être à l'origine du rapt et a ordonné une vaste campagne de ratissage à travers la Cisjordanie pour retrouver les trois étudiants. Les opérations de recherche ont engendré des heurts entre l'armée et la population, notamment à Hébron où un jeune Palestinien a été tué. En réaction, Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne, a dénoncé des «mesures de châtement collectif imposées par Israël», après avoir condamné l'enlèvement».

(1)

Coopération du Fatah avec Israël contre le Hamas

L'enlèvement de trois jeunes Israéliens, a pour conséquence de susciter une tension - peut-être annonciatrice d'une nouvelle division, espère Israël -, entre le Fatah, principal parti de

l'Autorité palestinienne, et le Hamas, qui ont officiellement scellé leur réconciliation le 2 juin, avec la formation d'un gouvernement d'union nationale. Le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a exhorté le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, à condamner sans équivoque les auteurs de ce triple enlèvement, tout en désignant le Hamas comme responsable. M.Abbas est allé dans son sens, mercredi 18 juin: «Celui qui a enlevé les trois jeunes Israéliens cherche à détruire [l'unité palestinienne], et on va lui demander des comptes», a-t-il assuré. Lundi 16 juin» (2)

Dans tout conflit, il y a des souffrances des deux côtés, ça ne signifie pas pour autant que tout conflit est symétrique, l'occupant israélien sert l'intérêt (personnel et clanique) d'Abbas et celui-ci sert les intérêts de l'occupant. L'opération de recherche fait une nouvelle victime. Un adolescent a été abattu près de Hébron. Il s'agit du deuxième Palestinien tué depuis le début de cette intervention. Mohammed se tenait là. Il ne leur faisait courir aucun danger. Ils lui ont tiré dessus à trois reprises. Il a été touché à la poitrine. Il est mort sur le coup, explique un témoin.

Cette *liberté du renard dans le poulailler* est de facto un blanc seing à Israël pour l'encourager à continuer à broyer toutes les espérances des Palestiniens. Souvenons-nous, en septembre dernier, une diplomate française a été jetée à terre et humiliée par des soldats israéliens. Elle faisait partie d'une délégation qui voulait proposer quelques vivres à des bédouins démunis de tout et dont les maisons avaient été détruites par l'armée israélienne plus tôt dans la semaine. «La diplomate française Marion Fesneau-Castaing, en poste au consulat général de France à Jérusalem, s'est dite malmenée, vendredi 20 septembre, par l'armée israélienne en Cisjordanie, rapporte Reuters. Elle se trouvait à bord d'un camion transportant des vivres et des tentes destinés à une centaine de Palestiniens «Ils m'ont éjectée du camion et forcée à rester au sol, sans considération pour mon immunité diplomatique», a expliqué Marion Fesneau-Castaing à Reuters. «Voilà comment le droit international est respecté ici», a-t-elle ajouté». (3)

Impunité immorale et tétanisation des nations occidentales

«L'armée israélienne avait démolie une cinquantaine de structures à Makhoul, dont une dizaine d'habitations, sur décision de la Cour suprême israélienne statuant qu'elles avaient été construites sans permis, «Par conséquent, dix familles comprenant 48 personnes, dont 16 enfants, ont été déplacées», a indiqué le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) dans son dernier rapport hebdomadaire. Le coordinateur humanitaire de l'ONU pour les Territoires palestiniens James Rawley a exprimé «sa profonde inquiétude» après les incidents de vendredi. «J'appelle les autorités israéliennes à respecter leurs obligations de puissance occupante en protégeant les communautés sous leur responsabilité, et notamment en cessant les démolitions de maisons et de propriétés palestiniennes», Les militaires israéliens avaient déjà empêché mardi le Comité international de la Croix-Rouge (Cicr) d'installer des tentes pour les habitants désormais sans abri, selon ces derniers. Israël a détruit depuis le début de l'année 524 structures appartenant à des Palestiniens en Cisjordanie ou à Jérusalem-Est, provoquant le déplacement de 862 personnes, selon les statistiques de l'Ocha.(3)

«Entre le respect du droit international et la préservation de ses bonnes relations avec Israël, la France a tranché. Et c'est à une diplomate française d'en faire les frais. (...) En tant que puissance «occupante», l'État hébreu est censé, en vertu du droit international humanitaire, assurer les besoins fondamentaux des «occupés», c'est-à-dire des 150 000 civils palestiniens.

Israël, qui s'est approprié 70% de l'espace pour ses besoins militaires, favorise dans les 30% de territoire restant le développement des colonies juives. 300.000 colons y vivent aujourd'hui au mépris du droit international. Quant aux Palestiniens, ils se voient refuser 90% de leurs demandes de permis de construire dans la zone. Refusant d'être expulsés, les locaux ont recours aux constructions illégales. (...) Paris et Tel-Aviv se saisissent discrètement du cas de l'attachée humanitaire. (...) Les deux alliés ont tranché. Marion Fesneau-Castaing ne sera pas expulsée, mais devra quitter le pays d'ici la fin de l'année, soit deux ans avant la date prévue. Il s'agit avant tout de ne pas compromettre la future visite du président Hollande en Israël et dans les Territoires palestiniens, prévue pour les 18 et 19 novembre prochain.» (4)

« L'un des paradoxes, nous dit Marc Cher-Leparrain, est le statut «spécifique» des ressortissants qui font leur service militaire en Israël. Nous l'écoutons: «Une douzaine de pays dans le monde ouvrent les portes de leur armée aux ressortissants étrangers. Un seul le fait sur l'unique critère ethno-religieux, il s'agit d'Israël. Au-delà de la raison d'être idéologique, cela pose la question du respect du droit international par des États qui laissent leurs ressortissants rejoindre, même temporairement, une armée d'occupation. Cas unique, Israël offre à tout non-Israélien la possibilité de servir dans ses unités combattantes dès lors qu'il est juif, ou que l'un de ses parents ou grands-parents est juif. En Israël, différents programmes permettent à tout juif non israélien de porter l'uniforme de l'armée sans pour autant en faire des citoyens israéliens. (...) Le programme d'accueil des juifs étrangers dans les unités combattantes a gardé le nom de Mahal. Il incorpore les volontaires pour dix-huit mois, y compris pour des missions dans les territoires occupés palestiniens.(...) »(5)

« D'autres possibilités de séjour poursuit Marc Cher-Leparrain, dans l'armée existent pour les juifs non israéliens(...) Contrairement à la plupart des autres pays, la motivation des volontaires n'est pas d'obtenir la nationalité par ce biais. La loi dite «du Retour» en vigueur depuis 1950 accorde en effet de droit la nationalité juive à tout juif migrant en Israël. La raison d'être de cet accueil dans l'armée est de «permettre à de jeunes juifs de partout dans le monde de renforcer leur relation avec Israël et avec le peuple juif en se portant volontaire pour l'armée israélienne. Les effectifs de volontaires pour Mahal semblent cependant relativement faibles. Selon un article de 2007 du Jerusalem Post, un peu plus de mille juifs non israéliens seulement se sont portés volontaires de 1988 à 2007» (5)

La bi-nationalité guerrière

«Cette situation poursuit Marc Cher-Leparrain alimente cependant un paradoxe: d'un côté un engouement pour Israël des juifs de l'extérieur, qui se manifeste entre autres en Europe par l'augmentation du flux migratoire juif et en particulier français vers Israël: 49% de plus pour les neufs premiers mois de 2013 par rapport à la même période de l'année 2012 (1907), et de l'autre la proportion croissante d'Israéliens qui quittent Israël, essentiellement vers l'Amérique du Nord et l'Europe, en quête d'une vie socioéconomique meilleure et las de l'état de guerre permanent. À tel point que l'immigration nette israélienne est en train de décliner: en 2012, les Israéliens quittant Israël étaient aussi nombreux que les nouveaux immigrants (16.000). » (5)

« (...) Ce qui différencie également le Français engagé dans l'armée américaine de son compatriote volontaire pour l'armée israélienne, c'est que l'un subit, afin de vivre définitivement aux États-Unis, son éventuelle participation à des opérations militaires «hors» droit international, comme en Irak en 2003, alors que l'autre va intentionnellement participer à l'occupation de territoires, en violation du droit international. Alors qu'un Français non israélien, au nom de son appartenance à la communauté juive, trouve légitime de défendre une occupation illégale de territoires, un Français non palestinien, au nom de ses racines arabes, ne peut-il pas trouver tout aussi légitime d'aller

défendre sur le terrain les Palestiniens contre l'extension illégale des colonies sur leurs territoires? Il est fait grand bruit par ailleurs des Français musulmans qui vont combattre en Syrie aux côtés de la rébellion soutenue par la France, mais qui ont le tort de rejoindre des groupes djihadistes répertoriés comme terroristes. Mais personne ne parle de ces Français qui, depuis des années, vont participer sous uniforme israélien à une occupation officiellement dénoncée par l'ONU et par l'État français.» (5).

Comment Paris favorise le départ des juifs français vers Israël?

Comment alors ne pas admettre que mettant le doigt dans l'engrenage de la compromission qui est une dérive de compromis successifs, la France ne peut plus rien refuser même au détriment de ses intérêts.

Décrivant cette inexorable absorption de la volonté française s'agissant de l'obligation de toujours accepter les désidératas israéliens, Alain Gresh écrit: «Afin de développer son activité, de mieux profiter des synergies existantes et de faciliter l'intégration professionnelle et sociale des Français en Israël, la gestion de l'Antenne Emploi-Formation a été confiée en 2008 à l'association AMI dans le cadre d'une convention annuelle passée avec le consulat général de France à Tel-Aviv.» Qu'est-ce que donc que cette AMI, avec laquelle le gouvernement français a signé une convention, c'est-à-dire que Paris a payé avec les deniers publics? L'association «Alya et meilleure intégration». Pour ceux qui ne le savent pas, Alya («la montée») désigne le départ des juifs vers Israël. (...) Ce site - dont un des partenaires est le ministère des Affaires étrangères français! - propose d'aider à l'installation des arrivants dans différentes villes, dont, par exemple, Har Homa, une colonie israélienne située en territoire palestinien occupé. Rappelons que, toutes les semaines, ce même ministère condamne la colonisation - qui est, selon les statuts de la Cour pénale internationale (CPI), un crime de guerre.» (6)

Mais il y a loin de la parole aux actes et la France est devenue un allié stratégique d'Israël, comme en a témoigné la visite de François Hollande en novembre 2013. Comme en témoigne aussi le fait que, au moment où Paris dénonce les djihadistes partant se battre en Syrie, il ne prend aucune mesure contre les milliers de Français qui servent dans l'armée israélienne, notamment dans les territoires occupés, et violent ainsi le droit international ainsi que la politique officielle de la France.» (6)

« Plus encore, écrit Alain Gresh, l'ambassadeur de France en Israël, Patrick Maisonnave, reçoit des soldats israéliens français d'origine. «Patrick Maisonnave s'est félicité de «l'engagement courageux» de ces soldats dans une armée d'occupation dont les crimes sont documentés tous les jours par les organisations de défense des droits humains.» On se souvient du scandale qu'avaient provoqué en 2004 les appels du Premier ministre israélien de l'époque, Ariel Sharon, enjoignant aux juifs de France d'émigrer en Israël On ignorait que le gouvernement français participait à cette entreprise.» (6)

La vie des juifs pas plus que celui des musulmans ne doit faire l'objet d'aucun marchandage.

Cependant, les Palestiniens qu'ils soient musulmans ou chrétiens, ont droit à une égale dignité. Leur aspiration à une terre relève plus de l'éthique que de la force. Cependant, les rododromes des combattants du Hamas- pas leur chef- qui se battent avec l'énergie du désespoir avec des lance-pierres d'un côté et le Iron dôme de l'autre sont autrement plus respectables que les compromissions et les collaborations du Fatah. S'agissant du faux

argument de la persécution des Juifs en terre musulmane, il y a à n'en point douter exagération. Des Juifs vivent normalement dans les pays du Maghreb .. Ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres citoyens de ces pays ou sujets dans le cas du Maroc. Aujourd'hui, aussi des Juifs vivent toujours en Iran et ne sont pas persécutés par le pouvoir. Ils sont reconnus comme une minorité et ont des places réservées au Parlement. Pour l'histoire, le tombeau de la reine Esther, lieu de pèlerinage des juifs s'y trouve toujours...

L'État français est depuis trente ans sous l'influence croissante des groupes d'intérêts sionistes. Nombre de personnalités proches des milieux d'affaires israéliens et du gouvernement israélien. L'enlèvement doit être dénoncé comme la manifestation de la colonisation en terre palestinienne. Ces adolescents sont d'abord victimes de la politique de colonisation à outrance des gouvernements successifs d'Israël. Ils doivent être relâchés comme doivent l'être aussi les milliers de Palestiniens détenus dans les geôles israéliennes, sans jugement. Les Israéliens se sentent en situation d'impunité totale.

Professeur Chems Eddine Chitour

Ecole Polytechnique enp-edu.dz

1. Maxime Blanchard Israël: campagne de soutien pour les trois adolescents enlevés, le Hamas réplique Le Monde.fr 21.06.2014

2. Laurent Zecchini: Le rapt de trois jeunes Israéliens divise Fatah et Hamas Le Monde 19.06.2014

3. Cisjordanie: une diplomate française se plaint d'avoir été malmenée par des soldats israéliens Le HuffPost/AFP 20/09/2013

4 .

http://www.lepoint.fr/monde/israel-la-france-sacrifie-une-diplomate-30-09-2013-1736870_24.php

5. Marc Cher-Leparrain <http://orientxxi.info/magazine/ces-francais-volontaires-dans-l-0546>

6 .

A. Gresh

<http://blog.mondediplo.net/2014-06-16-Comment-Paris-favorise-le-depart-des-juifs>

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Chems Eddine Chitour](#), Mondialisation.ca, 2014

Articles Par : **[Chems Eddine Chitour](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca